

[Text]

services industries there are 367,000. Those are based on the figures I have given you in the previous page.

The location of these information workers, though, is the important thing. In 1987 we estimate that 40% are located in the U.S. and 60% in Canada, giving a figure of 312,000 in Canada, but 208,000 in the United States. By 1993 we expect that percentage could likely reach 70% in the United States. So information processing employment of Canadian firms operating in Canada, owned by the United States, would have 360,000 of their information provider jobs located in the United States rather than in Canada, a loss of 360,000 excellent jobs for Canada.

For the reasons that the technology permitting these jobs to be relocated in the U.S. is still relatively new and that the trade agreement is designed to eliminate any restraints to the movement of these jobs, we expect that 70% of these jobs will be located outside of Canada within five years. This would mean a loss of 350,000 jobs, or 150,000 more than we have already lost. This is about equivalent to the most optimistic estimate of gains by the Economic Council of Canada. Their estimate apparently includes spin-off effects of smaller changes. The above losses are direct losses, which if retained would create many more spin-off jobs.

The spin-off jobs over and above the 350,000 we would be expecting would be in these industries: accounting firms who do the auditing, but they do not audit in Canada if the head office is in the United States; legal firms; advertising agencies; printing firms; communications companies; hotels and restaurants; and many smaller businesses that provide goods and services to head offices.

One interesting spin-off effect that would be felt if we repatriated the 200,000 we have already lost would be that it would require office space in Canada equivalent to about 20 million square feet. That is about equivalent to rebuilding the amount of office space that exists in a city the size of Calgary.

It is also interesting to speculate on the demographic characteristics of these job losses. Exhibit VII indicates that roughly 60%, or 120,000, would be women, and that could become 220,000. One could imagine that they are jobs that young people would be most likely to fill. They are secure and high-paying jobs.

Our recommendation to you is that it is extremely important to Canada that if there is to be a comprehensive trade agreement with the United States then it be renegotiated to protect Canada's interests in having these important jobs kept in Canada.

[Translation]

compte 152,000 travailleurs dans les services d'informatique. Dans les industries de services commerciaux, on en dénombre 367,000. Ces chiffres s'appuient sur ceux dont j'ai fait état à la page précédente.

L'important est de déterminer où se trouvent ces travailleurs de l'informatique. En 1987 nous estimons que 40 p. 100 d'entre eux se trouvent aux États-Unis et 60 p. 100 au Canada, ce qui permet d'évaluer leur nombre à 312,000 au Canada et 208,000 aux États-Unis. Nous prévoyons, qu'en 1993, le pourcentage atteindra 70 p. 100 aux États-Unis. Il s'avère donc que le Canada risque de perdre 360,000 excellents emplois dans le secteur du traitement informatique, suite au déménagement aux États-Unis de firmes canadiennes actives au Canada mais appartenant à des sociétés américaines.

Étant donné que la technologie qui permettrait le déplacement de ces emplois aux États-Unis est encore relativement nouvelle et que l'objectif de l'accord est d'éliminer toute entrave au déplacement de ces emplois, nous prévoyons que 70 p. 100 des emplois de ce secteur sortiront du Canada d'ici cinq ans. Cela se traduira par la disparition 350,000 emplois, soit 150,000 de plus que ceux dont nous déplorons déjà la perte. Voilà qui correspond aux prévisions les plus optimistes de création d'emplois formulées par le Conseil économique du Canada. Ses estimations tiennent compte apparemment des effets que pourraient avoir certains changements mineurs. Les pertes que j'ai mentionnées sont des pertes directes d'emplois qui amèneraient la création d'autres débouchées si l'on pouvait les conserver au Canada.

Ce sont les industries suivantes qui bénéficieraient des retombées qui viendraient s'ajouter au 350,000 emplois: Les bureaux de comptables qui offrent des services de vérification mais qui n'opèrent pas au Canada si le siège social se trouve aux États-Unis; les bureaux d'avocats; les agences de publicité; les imprimeries; les entreprises de communication; les hôtels et les restaurants; et de nombreuses petites entreprises qui fournissent les biens et services aux sièges sociaux.

Le rapatriement des 200,000 emplois que nous avons déjà perdus aurait pour effet secondaire d'entraîner au Canada une demande d'espaces à bureau de l'ordre d'environ 20 millions de pieds carrés. Cela équivaut à peu près à une superficie de locaux à bureaux comparable à celles d'une ville de la taille de Calgary.

Il est intéressant d'analyser également les caractéristiques démographiques de ces pertes d'emploi. La pièce VII révèle qu'en gros 60 p. 100 ou 120,000 des personnes touchées seraient des femmes, et ce chiffre peut même monter jusqu'à 220,000. On imagine bien que ce sont des emplois que surtout des jeunes sont appelés à occuper. Ce sont des emplois sûrs et bien payés.

En guise de recommandation, nous déclarons qu'il est extrêmement important pour le Canada que l'on renégocie l'accord de libre-échange avec les États-Unis, s'il doit y en avoir un, en vue de protéger les intérêts du Canada et conserver au pays ces emplois importants.